

Numéro de dossier : 1175378002

Unité administrative responsable

Arrondissement Mercier – Hochelaga–Maisonneuve , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme

Objet

Demander au conseil municipal d'adopter le Règlement modifiant le Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur le site Contrecoeur (07-017) relativement à l'ajout d'une disposition abrogative / Demander au conseil municipal de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour assurer la tenue de la consultation publique portant sur le projet de règlement.

Sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s)

♦**Commentaires (maximum 1 500 caractères, environ 10 lignes)**

Voir le document joint.

♦**Fichiers joints sans commentaires**



Règlement modifiant le règlement 07-017_V3.doc

Responsable de l'intervention

Daniel AUBÉ
Avocat droit public et législation
Tél. : 514-872-6872

Endossé par:

Véronique BELPAIRE
Chef de division
Droit public et législation
Tél. :514-872-4222
Date d'endossement: 2017-03-30

Numéro de dossier :1175378002